

Elevages de porcs : Cesser de confondre le meilleur et le pire

Après l'assouplissement des règles pour faciliter l'agrandissement des élevages porcins l'an dernier, les autorités françaises et européennes veulent faire du caillebotis intégral une des « meilleures techniques disponibles. » A cela s'ajoute un récent avis controversé de l'ANSES, qui donne blanc-seing à l'usage de chaines en élevage en lieu et place de la paille, à l'encontre de l'interprétation unanime des textes européens. CIWF France, avec plusieurs ONG, dénonce dans une lettre ouverte aux Commissaires européens à l'environnement, la santé et l'agriculture¹ le nouveau recul dans l'encadrement des élevages porcins visant à soutenir une production toujours plus intensive.

LE CAILLEBOTIS INTEGRAL N'EST PAS UNE « MEILLEURE TECHNIQUE DISPONIBLE »

Depuis 2009 se négocie au niveau européen la révision d'un document intitulé « BREF »² (document de référence européen) qui définira les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour la protection de l'environnement en élevage intensif de porcs et de volailles.

L'industrie porcine est en passe de réussir un tour de force dans ces négociations : faire déclarer comme « Meilleure Technique Disponible » (MTD) le caillebotis intégral, un système où la totalité de la surface sur laquelle vivent les porcs est faite de sol ajouré. Une pratique pourtant interdite par certains pays européens (Pays-Bas, Danemark, Finlande, Suède ou encore Suisse). Il existe de nombreux systèmes alternatifs, utilisant de la paille, souvent avec du caillebotis partiel et une partie en sol plein. Le caillebotis intégral n'a aucune supériorité environnementale en tant que tel, et **c'est la pire des techniques** pour les animaux.

UNE PRATIQUE QUI VA A L'ENCONTRE DE LA REGLEMENTATION EUROPEENNE

La Directive Européenne sur la protection des Porcs (2008/120/CE³) oblige la mise à disposition de matériaux manipulables comme la paille et l'arrêt de la section routinière des queues, deux obligations qui sont rendues difficiles par l'usage du caillebotis intégral. Pour Léopoldine Charbonneaux, Directrice de CIWF France, « *En déclarant le caillebotis intégral comme MTD, la Commission européenne qui pilote la révision du BREF, donne une caution environnementale à une pratique qui va à l'encontre de ses propres normes minimales !* »

En pratique, le caillebotis intégral empêche la bonne application de la Directive car les ouvertures et les systèmes d'évacuation des lisiers peuvent être bouchés par la paille. Il empêche également le confort physique et thermique des porcs sur l'aire de couchage, et les matériaux de nidification avant la mise bas, ce que la Directive reconnaît comme un besoin essentiel des truies.

ENCORE UN SIGNAL A CONTRESENS DES ATTENTES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Cette pratique agricole, loin d'être vertueuse sur le plan environnemental, est en fait un désastre écologique. Le lisier de porc est dix fois plus polluant pour l'eau que nos égouts. Il est massivement produit en Bretagne, région qui concentre près de 70% des exploitations porcines françaises, et son

¹ Lettre co-signée par CIWF, France Nature Environnement, Le Collectif Plein Air, le Bureau Européen de l'Environnement, la Fondation LFDA, Planète Vie, Eurogroup for Animals, PROVIEH, BUND, Friends of the Earth Germany <http://www.ciwf.fr/media/7134404/lettre-conjointe-commissaires-europ-bref-31-mars-2015.pdf>

² <http://eippcb.jrc.ec.europa.eu/reference/>

³ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:047:0005:0013:fr:PDF> |

épandage est à l'origine d'une des plus importantes catastrophes écologiques de la région, le développement des algues vertes, détruisant les écosystèmes et créant des « zones mortes ».

L'appel des ONG signataires exige des autorités européennes et du gouvernement français qu'elles ne fassent pas le sacrifice du bien-être animal et de l'environnement pour conforter une filière très intensive en cautionnant des techniques de production rejetées par la grande majorité des citoyens.

Pour CIWF France : « *ce n'est qu'en respectant à la fois l'environnement et les animaux, et en retrouvant un lien au sol, que l'élevage français arrivera à renouer avec les consommateurs et les citoyens.* »

EN FRANCE ENCORE UN NOUVEAU REcul SOUS L'AVAL DE L'ANSES

Pour ajouter à l'inquiétude des ONG, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) vient de publier un [avis](#)⁴, sur demande du Ministère de l'Agriculture, qui donne une interprétation non conforme et biaisée de la législation européenne en vigueur depuis plus de 10 ans. Elle affirme dans cet avis publié en mars 2015 que les chaînes peuvent être utilisées pour subvenir aux besoins comportementaux naturels de fouille des porcs - et ce pour être compatible avec l'utilisation du caillebotis intégral. Pourtant, le texte de la Directive européenne est clair, il indique que « les porcs doivent avoir **un accès permanent à une quantité suffisante de matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation suffisantes**, tels que la paille, le foin, le bois, la sciure de bois, le compost de champignons, la tourbe ou un mélange de ces matériaux qui ne compromette pas la santé des animaux. ». Pour Léopoldine Charbonneaux, Directrice de CIWF France « *l'avis de l'ANSES néglige non seulement la définition même du terme « matériau » qui ne peut être un objet, mais aussi l'objectif premier de cette obligation, à savoir permettre des activités de recherche et de fouille **aussi efficacement que la paille**. Une chaîne ne le permet tout simplement pas.* » Cette prise de position de l'ANSES s'oppose à l'avis établi de longue date par les autorités européennes et en premier lieu l'EFSA (son homologue au niveau européen).⁵ De nombreux autres matériaux peuvent être utilisés, et CIWF a développé un livret pour les professionnels.⁶

Contacts presse :

Agathe Gignoux – agathe.gignoux@ciwf.fr

01 79 97 70 56 / 06 12 90 09 25

Léopoldine Charbonneaux, Directrice CIWF France

01 79 97 70 50 - 06.25.16.94.76 l.charbonneaux@ciwf.fr

Retrouvez nous sur



A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien-être des animaux d'élevage, grâce à son expérience, son approche mesurée, scientifique et professionnelle. CIWF encourage les pratiques d'élevages respectueuses du bien-être des animaux et propose des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire a mis en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. www.ciwf.fr

⁴ <https://www.anses.fr/sites/default/files/documents/SANT2013sa0180.pdf>

⁵ Commission Européenne, Réponse à une question parlementaire le 11 décembre 2009

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getAllAnswers.do?reference=E-2009-5360&language=EN>

⁶ <http://www.ciwf.fr/rapports/porcs/enrichissement-porcs/>